



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 19.11.2021
Date d'échéance prévue: 19.12.2021
Numéro de publication: UP04-0000003733

Entité de publication

Société Anonyme Immobilière des Patinoires du Littoral Neuchâtelois, Fbg de l'Hôpital 2, 2000 Neuchâtel

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Société Anonyme Immobilière des Patinoires du Littoral Neuchâtelois

Organisation concernée:

Société Anonyme Immobilière des Patinoires du Littoral Neuchâtelois
CHE-100.513.955
c/o: Administration Communale
2000 Neuchâtel

Indications concernant l'assemblée générale:

14.12.2021, 18:00 heures, Neuchâtel

Texte d'invitation/ordre du jour:

Voir fichier ci-annexé

CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

**le mardi 14 décembre 2021 à 18h00,
à la salle de conférence de presse de la Maladière à Neuchâtel**

Ordre du jour :

- 1. Liste des présences / quorum / désignation des scrutateurs**
- 2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires 2020** Proposition du Conseil d'administration : acceptation.
- 3. Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2020/2021**
- 4. Rapport de l'organe de révision.**
- 5. Discussion**
- 6. Votation sur la conclusion de ces rapports**
 - 6.1. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2020/2021**
Proposition du Conseil d'administration : le rapport annuel 2020/2021 est approuvé.
 - 6.2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2020/2021**
Proposition du Conseil d'administration : les comptes annuels présentant un bénéfice de 8'388 francs sont approuvés.

Proposition du Conseil d'administration : le résultat reporté se présente comme suit :

Bénéfice reporté	10'046 francs
Excédent de revenus au 30 juin 2021	8'388 francs
Attribution à la réserve légale	-500 francs
Report à nouveau	17'934 francs
 - 6.3. Décharge aux membres du Conseil d'administration**
Proposition : les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2020/2021.
 - 6.4 Reconduite du mandat de l'organe de révision**

Proposition : le mandat de la Fiduciaire Eric Monard à Hauterive en tant qu'organe de révision est reconduit pour une année.

7. Nomination d'un administrateur

Proposition : M. Claude Borel, représentant des actions B en remplacement de M. Claude Martignier.

8. Divers

Le Conseil d'administration

Les actionnaires peuvent prendre connaissance, au siège de la société, Faubourg de l'Hôpital 2, Dicastère des finances de la ville de Neuchâtel, du compte de pertes et profits, du bilan, du rapport de gestion, ainsi que du procès-verbal de l'assemblée générale 2020.

Le contrôle des cartes d'admission à l'Assemblée et des certificats COVID se fera à partir de 17h30 pour se terminer à 17h45.